

TULLE, le 25 Septembre 2014

**DELEGATION AU MAIRE**

**(Délibération du Conseil Municipal du 23 juin 2014)**

*Secrétariat Général  
SM/CL*

**Arrêtés du 25 septembre 2014**

**N° 71** - Arrêté décidant le règlement des honoraires dus à la Société SOTEC PLANS pour un relevé topographique de la zone du nouveau Centre automobile Leclerc (station d'essence) pour un montant de 855 € HT soit 1 026 €TTC.

**N°72** - Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 776,70 € présenté par PROTEC BTP correspondant au remboursement du sinistre survenu le 24 décembre 2013, Parking Louisa Paulin à Tulle.

**N°73** - Arrêté portant approbation, pour régularisation, des conventions de formation souscrites avec les C.E.M.E.A. du Limousin pour la formation Générale BAFD de deux agents de la Ville de Tulle et décidant le règlement des frais correspondants d'un montant par agent de 570,00 €.

**N° 74** - Arrêté portant acceptation du contrat de maintenance souscrit avec la SARL LD BUREAUTIQUE pour un copieur XEROX installé au service communication pour un montant de 897 € HT pour 6 000 copies couleurs et un supplément de 0.0141 € HT par copie noir et blanc et 0.1465 € HT par copie couleur.

Le Maire - Adjoint,

Dominique GRADOR